

Vous envisagez de réaliser des travaux dans votre logement ?

La Communauté de Communes Val de Gray subventionne votre projet, en co financement avec l'ANAH et le département de la Haute-Saône.



!!!Bénéficiez d'un accompagnement gratuit et personnalisé

- évaluation de l'état de votre logement,
- audit énergétique,
- préparation et accompagnement à la réalisation du projet,
- constitution et suivi du dossier de demande de subventions

!!! Attention ! Les travaux ne doivent pas avoir débuté avant le dépôt de demande de subvention

Renseignements :

03 84 75 38 56 ou contact.haute-saone@soliha.fr
Permanence à la CCVG les 1^{ers} mercredis du mois, de 14h à 15h